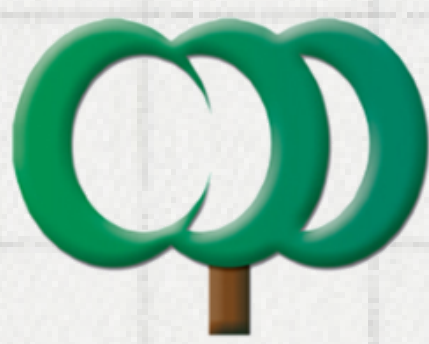


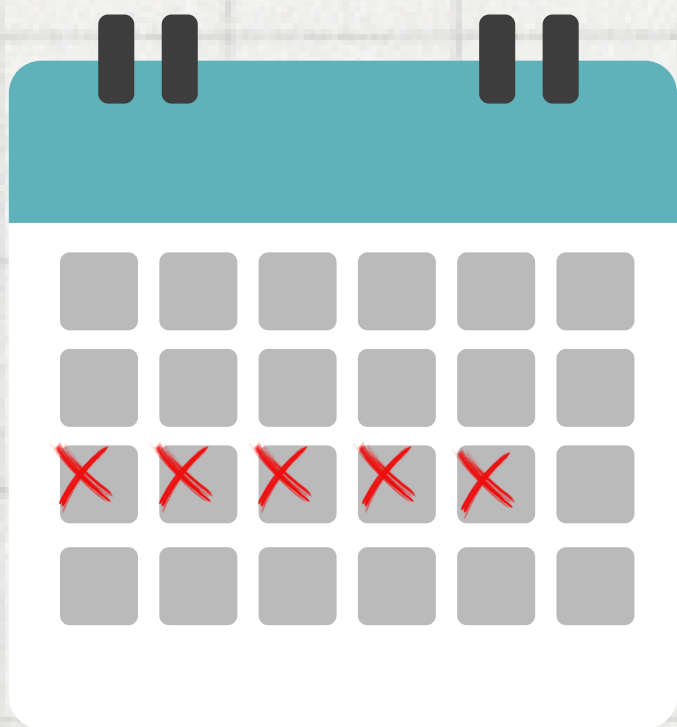


Centre
multiservice
de Sainte-Thérèse

Présence en classe

ABSENCE MOTIVÉE

Tu dois être présent.e selon ton horaire. En cas d'absence, il faut que tu avises tes enseignants ou un T.E.S. N'oublie pas ta **pièce justificative**.

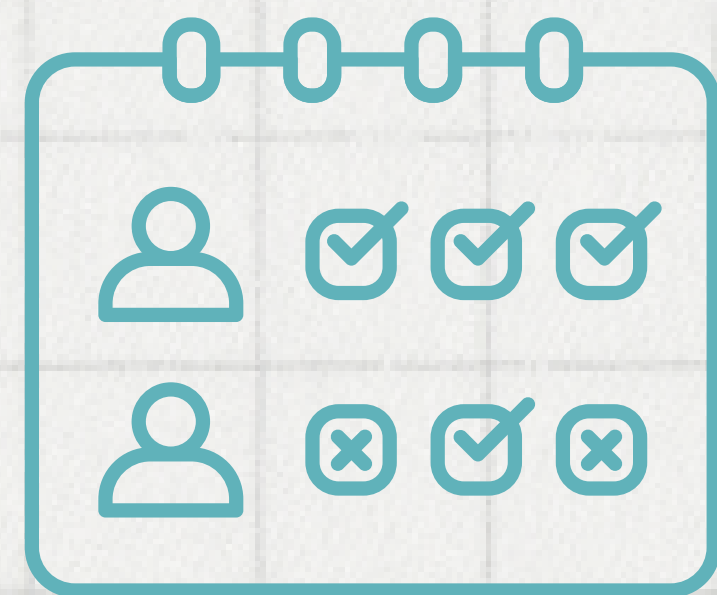


5 JOURS D'ABSENCE

ATTENTION : Au bout de 5 jours d'absence, ton horaire sera **SUSPENDU** sans avertissement. Il est de ta responsabilité de prendre rendez-vous avec un T.E.S pour le réactiver.

FAIBLE ASSIDUITÉ

En cas de faible assiduité, un **CONTRAT D'ENGAGEMENT** sera établi avec toi, définissant des attentes claires. Les T.E.S et la direction surveilleront tes présences de près.



EVR-5003

Si tu ne respectes pas ton contrat d'engagement, **tu seras retourné à la maison**. Avant de pouvoir revenir à l'école, tu devras faire un travail écrit (EVR-5003) en deux parties visant à trouver des solutions. Il y aura des rencontres planifiées avec un intervenant durant cette période.



L'intention de ces interventions :
s'assurer de ta présence pour atteindre tes objectifs.